

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mardi 27 mars 2001

Contournements de la *Loi sur le tabac* par l'industrie du tabac : de plus en plus provocatrice

Montréal, le 27 mars 2001 – L'industrie du tabac se moque du gouvernement et de sa loi sur le tabac, affirme la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac en référence aux nouvelles publicités par les Arts du Maurier annonçant un concours pour des voyages de cinq jours à New York. Le formulaire de participation spécifie que les participants doivent être des fumeurs. Ces annonces ont fait leurs premières apparitions il y a quelques jours dans des imprimés québécois.

« *Ce concours constitue une véritable provocation de la part de l'industrie du tabac, dit Louis Gauvin, porte-parole pour la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Les concours liés à l'achat du tabac sont clairement interdits par la loi.* »

« *Annoncer au grand public un concours avec des prix valant 20 000 \$, et spécifier qu'il est réservé aux fumeurs, c'est récompenser les gens parce qu'ils fument. C'est envoyer un message positif concernant un produit qui tue la moitié de ses consommateurs. C'est immoral.* »

VIVEZ au rythme d'une ville où il y a toujours de l'action.

Gagnez 1 des 2 voyages inoubliables à New York.

Une valeur approximative de 20 000 \$ chacun, ces voyages de cinq (5) jours comprennent :

- une permission exclusive de l'Émirat de Dubaï
- un accès illimité aux services de l'Émirat de Dubaï
- un accès illimité aux services de l'Émirat de Dubaï
- un accès illimité aux services de l'Émirat de Dubaï
- un accès illimité aux services de l'Émirat de Dubaï

LES ARTS du Maurier

« *Il n'est plus question pour l'industrie du tabac de tester les limites de la tolérance du gouvernement en ce qui concerne l'interprétation des dispositions de la Loi sur la promotion, ajoute monsieur Gauvin. L'industrie du tabac semble maintenant prête à défier les restrictions qui sont clairement édictées.* »

Depuis l'adoption de la loi en juin 1998, l'industrie a produit une série de publicités qui contournent l'esprit de la loi. La Coalition a déposé de nombreuses plaintes auprès du Ministère de la Santé à cet effet, insistant sur le fait que l'industrie interprète de manière abusive, sinon illégale, les divers articles de la loi (ex. : publicités pour les 'programmes de commandite' de l'industrie, affiches de publicités indirectes dans les dépanneurs, subventions pour des étudiants en arts en échange de visibilité).

Dans le cas présent, cependant, la Coalition considère qu'il y a peu de place à interprétation :

Le Chapitre IV de la *Loi sur le tabac* (Promotion, publicité et emballage) spécifie :

« 21. L'exploitant d'un commerce, un fabricant ou un distributeur de produits du tabac ne peut : (...) 3° offrir à un consommateur un cadeau ou une remise ou la possibilité de participer à une loterie, un concours ou un jeu ou toute autre forme de bénéfice, en contrepartie de l'achat du tabac ou de la production d'une preuve d'achat de celui-ci. » [Nos soulignés]

« La loi ne peut pas être plus claire. Il est évident que l'article 21 cherche à interdire les concours comme celui mis de l'avant par les Arts du Maurier, qui récompensent les gens qui achètent des produits du tabac. En règle générale, les fumeurs doivent acheter des produits du tabac pour fumer! Imperial Tobacco ne peut pas nier que ce concours n'est rien d'autre que la promotion du tabagisme. »

Version anglaise :

city + THURSDAY, MARCH 22, 2006

LIVE fit up in the city that never sleeps.

Win 1 of 2 amazing New York experiences.

As a supporter of 258 arts groups in Canada, we are well aware of the importance of New York as a world hub for drama, music, exhibitions and the arts in general. That's why we've chosen a New York trip to the Big Apple as a prize in this fantastic contest.

What's more during your trip you'll get to meet and greet one of our Arts Grant recipients, Ensemble Musical Répétition, and enjoy an exclusive performance arranged just for you.

Worth approximately \$20,000 each, the 2 unforgettable 3-day trips include:

- 2 tickets to a performance by Arts Grant recipient Ensemble Musical Répétition
- 2 return business class tickets to New York City
- 2 nights in a 5-star hotel near Central Park
- 2 exciting days of New York eating experiences
- 2 specialty arranged NYC taxi & car rental services
- VIP access to some of New York's hottest bars and clubs
- \$2000 US spending money

Get all out the form for your chance to win and get to know the Big Apple to the core.

To enter you must be 19 years or older and a smoker.

Once completed, please return this form by April 30, 2006, to 888-888-8888, P.O. Box 1000, St. John's, NL A1B 4X6.

du Maurier ARTS

- Contacter : Louis Gauvin, (514) 598-5533 ; pagette : (514) 361-7046